

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 Mars 2016

Présents: Jean-Luc LUEZ - Véronique ANTOINE - Henri BOUILLOUX - Emmanuel DARMEDRU - Pascal KERAUDREN - Evelyne ROTH - Estelle VOURLAT - Valérie GOUTTE-TOQUET - Denis AUGEZ - Chantal ARMENI - Michel CARRE - Philippe PACCARD

Absents excusés : Marylène WILLAUMEZ, Gilles BERGER, Frédéric MOREL

Sous la présidence de Mr Jean-Luc LUEZ,

Restitution de la Faisabilité pour les ZAP présentée par le SCOT et la chambre d'agriculture.

Mme Carine Lafaure de la Chambre d'Agriculture présente au Conseil Municipal, en première partie de Conseil, le diagnostic agricole et l'étude de la faisabilité d'une ZAP (Zone Agricole Protégée) sur notre commune.

Le Conseil Municipal devra lors d'un prochain Conseil Municipal débattre de la nécessité ou non d'instaurer des ZAP sur Bohas-Meyriat-Rignat.

DIA Vente Consorts Chamard.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, une déclaration d'intention d'aliéner émanant de Maître Barbara Breuil, Notaire à Ceyzériat portant sur les parcelles situées à Bohas en zone U et cadastrées :

-C 702 de 247m²(parcelle bâtie)

-C 705 de 3m²

-C 332 de 220m² (jardin)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, ne souhaite pas faire usage de son droit de préemption.

Cession de parcelles à Mr Clerc à Rignat

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a été saisi d'une demande de la part de Mr Marc Clerc propriétaire de la parcelle 324 A 740, « Rue du bon puits », qui souhaite acquérir une partie (environ 150m²) de la parcelle 324 A 1468, appartenant à la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré autorise le Maire à entreprendre les démarches administratives concernant cette cession, notamment le bornage et l'acte à intervenir.

Succession Courvoisier

Dans le cadre de la succession de Mme Courvoisier Simone, il serait opportun que la commune engage les démarches auprès des héritiers, pour acquérir une partie de la parcelle 324 A 880, pour élargir la voie communale « Chemin du Pilon » à Rignat.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne pouvoir à monsieur le Maire pour entreprendre les démarches auprès des héritiers.

Régularisation emplacement réservé Petit Meyriat

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 07 mai 2013, portant sur l'acquisition de l'emplacement réservé N° 13, servant de chemin d'accès et supportant les réseaux, au hameau de Petit Meyriat.

L'acquisition de la partie appartenant aux Consorts Créatin (parcelle B457 et B458) a été réalisée, mais l'acte d'acquisition de la parcelle B464 (partie appartenant à Mr Boisson) n'a pas été régularisé.

L'acquisition à titre gratuit, n'existant plus, le notaire de l'acte sollicite une nouvelle délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-autorise l'acte à intervenir chez Maître Pons, à Val-Revermont

-précise que cette acquisition se fera à l'euro symbolique.

-précise que la commune prendra en charge les frais de notaire.

Renégociation du contrat d'assurance collective des risques statutaires

Le Conseil Municipal donne mandat au président du Centre de gestion pour engager une consultation dans le cadre d'un contrat d'assurance collective, auprès de différents prestataires.

Restauration de l'église de Rignat:

Monsieur le Maire fait part de la réunion, ayant eu lieu le 12/03 en mairie, avec les membres de l'association Acteurs, Paul Cattin, Jean-Luc Luez, Gilles Berger, Chantal Arméni et Estelle Vourlat, concernant la réfection des vitraux de l'église de Rignat.

L'association Acteurs, souhaite contribuer à la restauration des vitraux de l'église de Rignat, et verser la somme de 7500€, pour cette opération. La Commune étant propriétaire des bâtiments communaux, elle doit être le maître d'ouvrage des travaux de restauration.

Une convention sera établie entre l'association Acteurs et la Mairie, pour définir les modalités de l'intervention de l'association.

D'autre part, Monsieur le Maire rappelle les travaux envisagés (toiture notamment), sur l'église de Rignat, et propose de solliciter auprès de l'Etat et du Conseil départemental, l'obtention d'une subvention pour la totalité des travaux, à savoir :

- la réfection du toit de l'église
- la réfection des vitraux de l'église
- les travaux d'évacuation des eaux pluviales aux abords de l'église.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le maire à entreprendre les démarches concernant les travaux de l'église de Rignat, à solliciter les différentes subventions, et à signer la convention à intervenir avec l'association acteurs.

Intercommunalité : Projet de Grand bassin de vie de Bourg-en-Bresse

Il est donné aux membres du Conseil Municipal, les comptes rendus des COPIL (grande intercommunalité du bassin de vie de Bourg-en-Bresse) des 29 janvier, 19 février, et 11 mars.

Une réunion territoriale d'information est prévue le 11 avril à Villereversure, pour informer les élus d'intercommunalité sur le grand bassin de vie de Bourg-en-Bresse et les étapes à venir.

Résiliation du bail de Mr SIRAUD

Mr et Mme Siraud, locataires de la Cure de Rignat ont informés la mairie de leur intention de résilier le bail de location à compter du 31 mai 2016.

SATESE : Rapport annuel 2015 des stations

Chantal Arméni présente le rapport annuel du fonctionnement des stations établi par le SATESE. L'entretien est satisfaisant.

Conseil Municipal des jeunes :

Estelle Vourlat rend compte des dernières actions du Conseil Municipal des Jeunes

- Le 26 mars, l'organisation d'une chasse aux œufs au hameau du Noyer a réuni environ cinquante enfants.
- Le 09 avril le CMJ rendra visite aux jeunes sapeurs-pompiers de la Vallière.
- Le 30 avril, les jeunes conseillers des CMJ de la commune et d'Hautecourt-Romanèche nettoieront le sentier entre l'école de Bohas et l'école d'Hautecourt, en compagnie des bénévoles de l'association des sentiers, des membres de l'AGEK, et des enseignants.

Réponses des sénateurs et députés (suite au courrier de Gilles Berger) conseil du 29 septembre 2015.

Monsieur le Maire rend compte des courriers de Mme Sylvie Goy-Chavent et Mr Rachel Mazuir, sénateurs, Xavier Breton et Damien Abad députés, en réponse au courrier que Gilles Berger leur avait adressé, pour exprimer son mécontentement vis-à-vis des contrôles effectués lors des vendanges, concernant la main d'œuvre à Rignat et dans les villages voisins.

Affaire Paris-Mur de Chatillonnet.

Monsieur le Maire donne lecture des courriers de Mr Paris Raymond en date des 7 et 14 mars.

Elagage des chemins

Un état des lieux des chemins qu'il conviendrait d'élaguer à la scie verticale a été fait.
La commune doit mandater une entreprise pour réaliser ces travaux.

Distribution des bacs jaunes :

Les bacs jaunes ont été distribués par Luis Monteiro, agent communal. Un nouveau calendrier de collecte sera mis en place à compter du 11 avril 2016. Le jour de passage de la collecte sélective est modifié et sera le mercredi (1 fois tous les 15 jours).

Mise en place des enseignes commerces

L'association « Entreprendre à Bohas-Meyriat-Rignat » a installé avec Luis Monteiro, les panneaux de signalisation des commerces, des artisans, des agriculteurs, des bâtiments publics... de la commune.

Travaux en cours :

Salle polyvalente de Bohas : les travaux de la salle polyvalente doivent commencer début avril.

La première réunion de chantier aura lieu le 30 mars.

Station de Charinaz le Bas : les travaux sont terminés. La mise en service de la station a eu lieu le vendredi 25 mars. L'entreprise réalise actuellement les dernières mises en état.

Festival de Musique :

La commune participe au Festival de Musique qui aura lieu le 02 juillet à Villereversure. Des bénévoles se réunissent chaque jeudi soir à la salle des fêtes pour préparer le char sur le thème « Charleston ». Toute aide est la bienvenue même ponctuelle. Estelle Vourlat est responsable de cette commission.

Fleurissement

La commission Fleurissement s'est réunie le 17 mars.

Les bénévoles proposent de mettre en place progressivement des plantes vivaces qui sont moins onéreuses et demandent moins d'entretien.

Révision du Plu

Monsieur le Maire a rencontré le directeur départemental des territoires (services de l'Etat) en présence de l'architecte en charge du PLU, Mr Ramel. Des mises au point ont été faites, et doivent être actées, dans le projet de révision du PLU avant l'ouverture de l'enquête publique.

Le Maire,
Jean-Luc LUEZ.